

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Charles HAGLER

Notes de vacances / Huit Ch.

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1902, tome 4, p. 361-365

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

# Notes de Vacances

Autant par son histoire que par sa topographie, le Valais occupe une place à part entre les vingt-deux cantons suisses. Il y a peu de contrées où vieilles traditions et vieux costumes soient restés plus en honneur. Si l'on y découvre des ruines, elles sont l'œuvre du temps, non celle des hommes : et sauf les pillages accomplis autrefois par les Sarrasins ou plus près de nous par certains contemporains de la grande Révolution, le pays n'a souffert d'aucune secousse violente.

En revanche, l'économiste qui s'intéresse aux choses du passé et s'irrite des préjugés toujours subsistants chez certains érudits à l'endroit du moyen-âge, est assuré en feuilletant les archives communales ou monastiques du canton de recueillir maint utile et curieux sujet d'études.

Mais, est-il besoin de le dire, d'autres motifs expliquent l'affluence croissante des touristes dans ce pays vraiment privilégié. Tout le long de la grande artère valaisanne, en remontant le cours du Rhône depuis le lac de Genève jusqu'aux glaciers où le second de nos fleuves français prend sa source, luxueux hôtels et coquettes pensions se sont, depuis un demi-siècle, multipliés à l'envi : Morgins, Champéry, Orsières, les Mayens de Sion, Loèche, Evolène, Zinal, Zermatt, l'Eggischhorn, sont des noms presque aussi connus aujourd'hui à l'étranger que ceux de Thoune, d'Interlaken et de Lucerne. Parmi ces nombreuses vallées latérales qui, semblables aux rameaux d'un chêne robuste, s'ouvrent au nord et au sud des Alpes valaisannes, celles-ci sont plus gracieuses, celles-là plus sauvages : chacune a sa physionomie propre et son charme à part. D'autres pays, renommés eux aussi pour leur beauté, ont un aspect pour ainsi dire unique : ici au contraire quelle inépuisable variété ! Autour de vous, au-dessous de vous, les riches vignobles et les vergers aux fruits succulents : au-dessus de vos têtes les sombres forêts et, plus haut encore, les cîmes sourcilleuses des géants des Alpes, revêtus de leurs glaciers et de leurs neiges éternelles.

Dans le Val d'Illiez où je viens de faire un séjour, cette opposition ou plutôt cette association inattendue m'a particulièrement frappé. La chaîne imposante de la Dent du Midi la domine dans toute sa longueur, et les alpinistes les plus hardis trouvent de quoi satisfaire leurs plus fières ambitions et moissonner de nombreux lauriers. A l'heure où j'écris ces lignes, la période des ascensions retentissantes étant bien près d'être close, l'on ne m'accusera pas, je l'espère, de me faire le promoteur

imprudent d'entreprises téméraires. Si l'on rit à bon droit des touristes peureux qui tremblent en face de difficultés imaginaires, ce n'est pas pour approuver sans réserve ceux qui courent au danger uniquement parce que c'est le danger : au fond je suis avec le journaliste humoristique qui pour organiser la défense contre l'« Alpe homicide » proposait naguère de limiter officiellement dans chaque contrée montagneuse les hauteurs qu'il est raisonnable de gravir, et de supprimer, dût-on pour cela les rendre totalement impraticables, les passages trop féconds, hélas ! en mortelles catastrophes. Mais n'insistons pas sur ce projet de réglementation fantaisiste.

Au surplus, l'Alpe, ici surtout, n'est pas attirante seulement par ses rochers et ses précipices. Ailleurs le voisinage des montagnes a aisément quelque chose de mélancolique, ou même de morne ou d'accablant : au bas du vallon, quelques files de saules ou de peupliers, plus haut, quelques massifs de sapins maigres dans les intervalles qui séparent les coulées pierreuses, voilà toute la parure d'une terre d'où la vie semble à peu près exilée. Ici, le granit et l'ardoise se dissimulent sous une perpétuelle végétation : toutes les pentes, toutes les croupes sont couvertes de bois et de pâturages, au milieu desquels d'innombrables chalets piquent leurs notes claires ; des torrents tombent de roc en roc en cascades d'écume, ou de ruisselets au doux murmure s'en vont de tous côtés porter, à travers les gazons, la plus agréable fraîcheur ; mais torrents ou ruisseaux, tout court, tout se hâte ; quel contraste avec nos paisibles rivières de la Normandie, de la Touraine ou de l'Île-de-France, dont les eaux paresseuses traversent lentement les plaines qui s'étalent sur leurs deux rives !

Ici encore, peu ou point de routes régulières, de chemins carrossables accessibles à la bicyclette ou à l'automobile : mais d'innombrables sentiers contournent tous les côteaux, relient tous les hameaux, descendent au fond de toutes les gorges, grimpent à toutes les hauteurs : pour les trouver, ne consultez ni les Jonne ni les Bœdeker ; dans vos libres promenades vous aurez le plaisir de les découvrir, avant celui de les parcourir. Et si après deux ou trois heures de marche au grand air vous vous sentez un appétit qui devient bien vite dévorant, alors que le plus proche restaurant est à quatre ou six kilomètres, frappez sans hésiter à l'une des cabanes rustiques qui se rencontrent sur votre passage ; vous serez reçus à peu près infailliblement par quelque Philémon ou quelque

Baucis dont l'empressement à vous servir ne le cède en rien à celui du couple modèle chanté par Ovide et par La Fontaine.

Hâtons-nous d'ajouter que ces populations essentiellement pastorales, attachées au sol natal et à ses antiques usages, représentent une race forte et virile qui a échappé jusqu'ici aux côtés plutôt fâcheux de la civilisation. Dans la région valaisanne, l'habitant de la plaine, citadin ou campagnard, n'est pas exempt d'une certaine insouciance : s'agit-il de remplacer une poutre branlante, de réparer une maison délabrée, un toit qui tombe de vétusté ? on se hâte lentement, très lentement même. A la montagne, il y a sinon plus de prétention et de coquetterie, du moins plus de goût et d'amour-propre : neuf ou vieux, le chalet est mieux bâti, mieux entretenu ; ses fenêtres et ses balcons ajourés sont très habituellement ornés de plantes grimpanes et de fleurs aux brillantes couleurs. Le chalet ! ce nom seul est caractéristique d'un certain régime économique, lequel, comme l'habitation elle-même, a survécu à toutes les transformations politiques. Voilà une demeure vraiment à la mesure des gens qui l'occupent, faite pour eux, d'après leurs besoins et leur genre d'existence ; un écrivain suisse l'a définie, avec beaucoup de justesse et non sans quelque poésie, « une fleur où l'homme robuste et droit de nos vallées a mis sa pensée et quelque chose de son visage et de son cœur ». Chaque famille y vit à l'aise et s'y sent chez soi ; ce n'est pas ici un de ces logis d'emprunt que l'ouvrier ou l'employé de nos grandes villes retrouve sans plaisir et quitte sans regret. Sous l'auvent avancé, abri protecteur en été contre les ardeurs du soleil, en hiver contre la pluie et la neige, il faut voir les dimanches et jours de fête les joyeuses réunions qui rapprochent parents et amis !

Chez ces pâtres à la vie frugale, la pauvreté est rare, la misère inconnue. Les terres communales, véritable propriété collective, assurent un minimum de ressources aux moins fortunés. Non seulement on ne se jalouse pas à la montagne, où la vie est pour tous sévère et laborieuse ; mais on s'aide de toute manière. Les usages ne reflètent pas moins cette intelligente solidarité que les mœurs quotidiennes. On m'en citait naguère un exemple que je me reprocherais de passer sous silence, encore qu'il soit difficile ou même impossible de l'imiter partout.

Un ressortissant de la commune a-t-il, par suite de circonstances malheureuses, la douleur de se voir dépossédé du champ et du foyer paternels ? Dans le domaine communal, ici infiniment étendu, ou lui assigne

un espace à défricher, en même temps qu'on lui donne gratuitement le bois nécessaire pour se construire une habitation. A la seule condition de s'acquitter de cette double tâche, et de ne jamais aliéner son nouveau patrimoine, ce colon d'un genre à part en demeurera, lui et ses descendants, le légitime et unique propriétaire.

De l'économie politique à la morale, la transition est facile ; j'en profite pour donner place ici à une autre observation non moins intéressante.

Le montagnard, chacun le sait, aime la lutte où se déploie la vigueur de ses muscles d'acier ; à cette règle les habitants du val d'Illicz ne faisaient pas exception, et les anciens du pays se souviennent encore des rixes homériques qui pour le plus futile motif transformaient les champs de foires et de marchés en autant de champs de bataille. Pendant long temps les coupables furent simplement frappés d'amendes, et ils avaient la bourse assez bien garnie pour acheter même à ce prix la satisfaction de leur humeur querelleuse. Un jeune président de tribunal, jaloux d'arracher ses justiciables à leur penchant funeste, n'hésita pas à aller au devant d'une impopularité momentanée en condamnant les délinquants les moins excusables à la prison. L'événement justifia ses espérances : le souci de l'honneur réussit où avait échoué l'amour de l'argent, et sans abdiquer leur fierté native, les montagnards apprirent à se garder de tout fâcheux excès. Je viens de passer deux mois au milieu d'eux sans avoir entendu une dispute bruyante, ni assisté à une scène d'ivresse. Et par une juste récompense, le magistrat dont je viens de parler, après avoir déployé la même intelligence et la même énergie dans les multiples fonctions qu'il a successivement revêtues, a été élevé par les libres suffrage de ses concitoyens reconnaissants aux premiers honneurs de son pays natal.

Au point de vue religieux, d'une importance encore supérieure, le catholique qui visite cette belle contrée n'est pas moins édifié. Quelle foi profonde dans ces populations ! quel respect du prêtre et des choses saintes ! quel zèle pour rendre à Dieu le culte qui lui est dû, pour orner ou réparer le temple qui lui est consacré ! Et qu'il est triste de penser à tant d'églises rurales désertes sur notre terre de France, alors qu'ici la maison du Seigneur, vaste et spacieuse cependant, a peine à contenir la foule qui se presse à la grand'messe du dimanche, à laquelle hommes et femmes, malgré les distances souvent considérables à

franchir, se montrent également fidèles ! Des associations nouvelles, comme le Tiers-Ordre, sont venues s'ajouter à d'anciennes pieuses confréries qui depuis trois et quatre cents ans se perpétuent de génération en génération. Les cloches n'ont pas pour unique office d'appeler à la prière aux heures traditionnelles : elles sont vraiment la musique du peuple chrétien. Les dimanches et les jours de fête, de l'aurore au crépuscule et déjà dès la veille, elles ne cessent presque pas de lancer à tous les échos de la vallée leurs volées sonores alternant avec de gais carillons.

J'ai été charmé de retrouver ici une coutume qui m'avait déjà frappé dans d'autres parties de la Suisse catholique. Chaque dimanche compris entre le 3 mai et le 14 septembre, à l'issue des offices, pour solliciter la bénédiction du ciel sur les fruits de la terre, une procession fait le tour de la grande place du bourg en chantant l'hymne de saint Maurice, patron de la localité, et se termine par des prières touchantes récitées sous le porche de l'église par le curé, entouré de ses paroissiens. J'ai vu de mes yeux, dans la campagne, faneurs et faneuses suspendre leur travail et venir s'agenouiller au bord de la route au passage du saint Viatique. Les croix du cimetière, qui selon la religieuse habitude des siècles chrétiens s'étend sur toute la longueur de l'église à l'ombre du clocher paroissial, émergent du milieu de rosiers, d'égliantiers et de passe-roses : durant la belle saison, on dirait une forêt de fleurs.